

Candidatures aux élections municipales 2021 : les faits saillants

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021, partout au Québec, des citoyennes et des citoyens ont choisi de s'engager dans leur communauté en se présentant comme membres du conseil de leur municipalité. Voici quelques informations à retenir à l'issue de cette importante étape :

POSTES EN ÉLECTION

- **Un grand nombre de postes en élection :**
 - 8 044 postes de mairesse ou de maire ou encore de conseillère ou de conseiller dans 1 102 municipalités;
 - 18 postes de préfète ou de préfet de MRC.
- **Un total de 12 182 candidatures reçues pour l'ensemble des municipalités locales.**

CANDIDATURES FÉMININES

- **Une progression constante des candidatures féminines :**
 - les femmes constituent 35,5 % des candidatures, alors qu'elles ne représentaient respectivement que 24,7 % et 31,3 % du nombre total en 2005 et en 2017;
 - la proportion de candidatures féminines a augmenté dans toutes les régions administratives du Québec par rapport à l'élection générale de 2017;
 - l'engagement des jeunes femmes est à souligner : elles représentent 49,6 % des personnes candidates chez les 18 à 34 ans;
 - tant pour les postes de conseillère ou de conseiller que pour ceux de mairesse ou de maire, l'âge moyen des femmes est plus bas que celui des hommes qui ont posé leur candidature.

CANDIDATURES DES JEUNES

- **Une plus grande participation des jeunes :**
 - l'élection de 2021 est celle où les jeunes de 18 à 34 ans sont le mieux représentés depuis les premières élections à date fixe, en 2005. Ils comptent pour 9,5 % du total des candidatures, comparativement à 8,7 % en 2017. Le groupe d'âge le plus présent demeure celui des 55 à 64 ans, avec 28,2 % des candidatures.

EXPÉRIENCE DANS L'EXERCICE DE LA FONCTION

- **Un certain équilibre entre les candidatures de personnes d'expérience qui souhaitent poursuivre leur engagement et celles des nouveaux candidats et candidates :**
 - 45,1 % des candidatures ont été posées par des élus et des élus sortants et 54,9 % par de nouveaux candidats et candidates.

ÉLUES ET ÉLUS SANS OPPOSITION* ET POSTES VACANTS

- Parmi les 8 044 postes de mairesse ou de maire et de conseillère ou de conseiller en élection, 60,9 % sont pourvus sans opposition (c'était le cas pour 56,3 % des 8 015 postes en élection, en 2017).
- Un total de 273 conseils municipaux sont formés entièrement d'élues et d'élus sans opposition (218 l'étaient en 2017). Parmi eux, 78 % se trouvent dans des municipalités de moins de 2 000 habitants (cette proportion était de 80 % en 2017).
- Pour les postes de conseiller ou de conseillère, 109 postes sont demeurés vacants, soit 1,6 % du total; pour ceux de mairesse ou de maire, 11 postes (1 % du total) n'ont attiré aucune candidature.

* une seule personne candidate à un poste donné.

Pour consulter ces statistiques et d'autres données sur les candidatures, visitez la page <https://www.jemepresente.gouv.qc.ca/candidatures-resultats-et-statistiques/>.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a posé plusieurs actions afin d'inciter des citoyennes et citoyens à poser leur candidature aux élections municipales 2021, dont :

- la campagne de communication *Je me présente*, visant à encourager un plus grand nombre de candidatures, particulièrement chez les femmes et les jeunes;
- la tenue de plus de 90 séances d'information virtuelles pour les futurs candidates et candidats, auxquelles près de 1 500 personnes ont participé;
- la publication de plusieurs outils, comme le [Guide à l'intention des candidates et candidats au conseil municipal pour l'élection générale 2021](#) et le feuillet [Pour une présence accrue des femmes en politique municipale : un changement au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois](#).